SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch
info@patrimoinesuisse.ch

PC 80-2202-7

Communiqué de presse

Un modèle d'avenir pour l'aménagement du territoire

La commune vaudoise de Prangins reçoit le Prix Wakker 2021 de Patrimoine suisse

Zurich/Prangins, le 12 janvier 2021

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2021 à la commune de Prangins (VD). Située entre Lausanne et Genève, au milieu de la région métropolitaine de l'arc lémanique, cette localité est soumise à une forte pression d'urbanisation. Elle y fait face par des interventions ciblées dans l'entretien et la mise en valeur des qualités architecturales et paysagères existantes. Patrimoine suisse entend distinguer cette politique qui crée une plus-value pour tous.

L'Arc lémanique connaît une importante croissance économique depuis des décennies. Cet essor ne va pas sans laisser des traces dans les paysages et les localités; il entraîne aussi la disparition des meilleures terres. Dans l'intervalle, la Confédération et les cantons ont pris des mesures contre le mitage du territoire et souhaitent concentrer la construction dans les villes et leurs agglomérations proches.

Voisine de la ville de Nyon, chef-lieu prospère et dynamique du district, la commune de Prangins est aussi soumise à des prescriptions de croissance claires. Partie intégrante du périmètre compact d'agglomération «Grand-Genève», sa population résidente devrait augmenter de quelques 30% à l'horizon 2030/2040.

Depuis une quinzaine d'années, la commune défend la position selon laquelle une urbanisation réussie ne consiste pas à remplir des objectifs chiffrés. Il s'agit bien davantage d'évaluer attentivement les qualités du lieu et d'élaborer des stratégies ciblées.

L'Inventaire fédéral des sites construits (ISOS) recense Prangins parmi les objets d'importance nationale. Le château de style classique français – qui abrite aujourd'hui le siège romand du Musée national suisse – mais aussi le centre de la localité avec ses parcs et ses espaces libres sont considérés comme dignes de protection.

Prangins a décidé de fonder son développement sur ces valeurs apparues au fil de l'histoire, de les renforcer et de les faire évoluer. Son objectif est de concilier croissance démographique et qualité élevée de l'habitat. A cet effet, la commune mène une politique d'investissement active. Patrimoine suisse distingue cette approche remarquable en décernant le Prix Wakker 2021 à la commune de Prangins.

Trois arguments en faveur de l'attribution du Prix Wakker 2021 à la commune de Prangins:

1. Construire dans le respect des valeurs architecturales et paysagères tout en les renforçant dans le même temps

La politique de l'aménagement du territoire dans la commune de Prangins se fonde sur le respect des espaces libres et des bâtiments apparus au fil du temps. Par une stratégie de développement claire, elle encourage les interventions urbanistiques qui permettent une croissance modérée vers l'intérieur. Cette action précise préserve et renforce les valeurs architecturales. Elle crée aussi les bases nécessaires pour concilier une croissance démographique de 30% dans les 10 à 20 prochaines années avec une qualité élevée de l'habitat. Afin de préserver la valeur du site, du paysage culturel et des parcs, Prangins renonce à rendre constructibles des surfaces cultivées. La commune est parvenue ainsi à ménager des vues, comme celle entre le château et le lac, à créer des zones de détente comme le vallon des Fossés et à préserver de précieuses terres arables pour l'agriculture.

2. L'animation du centre historique renforce l'identité et la cohésion sociale

La commune renforce l'identité des lieux par le traitement attentif et la mise en évidence des qualités spatiales existantes. Des offres variées et des investissements dans les espaces publics animent le cœur du village et renforcent sa fonction dans la vie de la localité. La maison de commune – qui était l'ancienne ferme du château – réunit sous un toit l'administration communale, le poste de police, une épicerie, un tea-room et un jardin d'enfants. En face, l'ancien four abrite désormais une boulangerie. L'Auberge communale entièrement rénovée propose à nouveau une offre de restauration et d'hébergement de qualité au centre du village. Une nouvelle place a aussi été aménagée. En bordure de cette place de la Broderie, se trouve un groupe de bâtiments classés, qui abritent 16 appartements gérés par une coopérative d'habitation. Le réaménagement de la place du village finalisera prochainement cette politique de revitalisation du centre.

3. Volonté politique, continuité et expertise concourent à la qualité

Des stratégies et positions claires permettent à la commune de mener un développement adapté au site et de qualité. Par cette démarche largement soutenue, les prescriptions de croissance imposées de l'extérieur peuvent être appréhendées de manière proactive. Des experts extérieurs issus tant des domaines pratiques que théoriques apportent leur soutien et aident à analyser et à préciser les mesures possibles. Grâce à l'organisation de concours d'architecture, Prangins investit dans un avenir de qualité. Une telle procédure a par exemple donné naissance à l'école et UAPE des Morettes.

Le Prix Wakker de Patrimoine suisse

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique ou, exceptionnellement, à des organismes ou des associations. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique; l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.
Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.
Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité. L'attention est surtout portée à celles qui poursuivent leur développement selon des critères contemporains: en favorisant la qualité des espaces publics et l'architecture des nouvelles constructions, en réservant un traitement respectueux à la substance bâtie historique et en se dotant d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable.
Après Saint-Prex (1973), Montreux (1990), Yverdon-les-Bains (2009) et l'Ouest lausannois (2011), le Prix Wakker est attribué pour la cinquième fois dans le canton de Vaud.

Il appartient à la conférence des président-e-s de Patrimoine suisse de désigner le lauréat du Prix Wakker sur proposition du comité. La **commission du Prix Wakker** fait à chaque fois une recommandation au comité.

Les membres de la commission du Prix Wakker de Patrimoine suisse:
Dr Brigitte Moser, historienne de l'art (présidente)
Christian Bischoff, architecte ETH, Genève
Pierre Feddersen, architecte ETH/SIA, Zurich
Stefan Koepfli, architecte paysagiste FSAP, Lucerne
Ludovica Molo, architecte ETH/FAS, Lugano
Christof Tscharland-Brunner, urbaniste, ingénieur SIA SWB MAS, Soleure

Brève présentation des lauréats du Prix Wakker distingués à ce jour:
www.patrimoinesuisse.ch/wakker

Informations complémentaires

Myriam Perret, cheffe de projet Prix Wakker, Patrimoine suisse,
myriam.perret@heimatschutz.ch, tél. 076 466 32 94

Stefan Kunz, secrétaire général de Patrimoine suisse,
stefan.kunz@heimatschutz.ch, tél. 079 631 34 67

François Bryand, syndic de Prangins
fbryand@prangins.ch, tél. 079 357 17 55

Dominique-Ella Christin, municipale en charge de l'Urbanisme et l'Environnement, dechristin@prangins.ch, tél. 076 339 58 15

Communiqué de presse et photos en qualité impression:
www.patrimoinesuisse.ch/medias

Photos supplémentaires disponibles auprès de l'agence Keystone (payant):
visual.keystone-sda.ch